

Déposé le : 21-04-2011

No : CAPEARN-059

Secrétaire : Valérie Roy



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Montréal, le mardi 1er février 2011

Chercher le courant : Hydro-Québec rétablit les faits

À la suite de la diffusion du film « Chercher le courant », plusieurs informations circulent au sujet des activités d'Hydro-Québec et du projet de la Romaine. Nous aimerions rappeler certains faits qui permettront de mieux comprendre les enjeux liés à l'électricité au Québec.

Grâce à ses centrales hydroélectriques, plus de 98 % de l'électricité produite par Hydro-Québec provient d'une énergie renouvelable, propre et fiable. Peu de pays présentent un bilan de production d'électricité aussi enviable. En Europe de l'Ouest par exemple, près de 50 % de la production totale d'électricité provient des combustibles fossiles, dont le charbon, et plus de 25 % du nucléaire.

L'hydroélectricité permet de plus aux consommateurs québécois d'avoir les tarifs d'électricité les plus bas en Amérique du Nord. À titre d'exemple, le prix moyen facturé aux clients résidentiels (tarifs en vigueur le 1^{er} avril 2010) est de 6,88 ¢ le kWh partout au Québec.

Bien sûr, d'autres sources d'énergies renouvelables existent. D'ailleurs, Hydro-Québec participe au développement de plusieurs énergies renouvelables émergentes. Mais ces énergies ne peuvent se substituer à l'hydroélectricité et ceci, tant pour des raisons économiques, climatiques, qu'environnementales.

Voici pourquoi :

- L'éolien

L'éolien est une énergie intermittente puisque sa production dépend des vents, difficiles à prévoir. C'est pourquoi l'éolien est une énergie complémentaire à l'hydroélectricité au Québec, comme elle est une énergie complémentaire au nucléaire et aux énergies fossiles ailleurs dans le monde.

Hydro-Québec achète de l'énergie éolienne à des producteurs au Québec et assure une intégration fiable de cette production à son réseau. L'entreprise dispose déjà de plus de 650 MW d'éolien et prévoit avoir intégré près de 4 000 MW à l'horizon 2015. Au Québec, les nouveaux projets éoliens coûtent actuellement plus de 10 ¢ le kWh, avant les coûts de transport. Hydro-Québec prévoit investir 1,5 milliard \$ en infrastructures de transport pour raccorder les quelque 3 000 MW des deux premiers appels d'offres. En 2011, le coût total des projets éoliens récemment offerts est donc de l'ordre de 13,3 ¢ le kWh.

- Le solaire

Le solaire est également une filière de production d'électricité intermittente, mais dont le coût est beaucoup plus élevé que celui de l'éolien. L'énergie solaire connaît présentement un fort taux de croissance à l'échelle mondiale. Cependant, il n'y a toujours pas de production solaire photovoltaïque significative à moins de 25 ¢ le kWh. En Ontario, les prix varient de 44 ¢ à 80 ¢ du kWh pour le solaire photovoltaïque à petite échelle, alors qu'en Allemagne les prix s'établissent à environ 59 ¢ US du kWh.

Des projets de développement à grande échelle d'énergie solaire en Ontario, aux États-Unis, en Allemagne et en Espagne ont entraîné des augmentations significatives des tarifs d'électricité pour les consommateurs.

- La biomasse et le biogaz

Au Québec, l'électricité produite à partir de la biomasse et du biogaz permet principalement de mieux gérer les matières résiduelles organiques. Cependant, les quantités d'approvisionnements accessibles à des conditions raisonnables sont relativement faibles et ne peuvent se comparer au potentiel hydroélectrique du Québec. L'expérience des récents appels d'offres dans ce domaine au Québec en témoigne : en 2003, un appel d'offres de biomasse pour 100 MW a résulté en 2 projets totalisant seulement 35 MW et, en 2009, un appel d'offres pour l'achat de 125 MW s'est soldé par des projets totalisant uniquement 60,6 MW au coût de 11,2 ¢ incluant le transport. Néanmoins, ce sont quatre nouvelles centrales au biogaz qui seront raccordées au réseau au cours des prochaines années.

- La géothermie

Les interventions en géothermie, comme tous les programmes en efficacité énergétique, doivent être approuvées par la Régie de l'énergie. Compte tenu des coûts élevés d'installation d'un système géothermique (entre 25 000 \$ et 40 000 \$ pour une maison moyenne), peu de clients peuvent se permettre cet investissement. Le marché est donc demeuré stable au cours des dernières années, à environ 800 installations par année au Québec, malgré des subventions et des crédits d'impôts qui pouvaient s'élever au cours des dernières années à plus de 10 000 \$ par installation.

- Aménagement hydroélectrique de la Romaine

Le projet de la Romaine, dont la réalisation s'étale de 2009 à 2020, poursuit le développement du potentiel hydroélectrique du Québec. Il contribue à la sécurité énergétique du Québec à long terme, de façon rentable.

Aux taux d'emprunts actuels, le coût du projet de la Romaine, incluant le transport de l'électricité, s'établit à 6,4¢ le kWh (en \$ de 2015), avant redevances hydrauliques versées à notre actionnaire, le gouvernement du Québec. Il est à noter que le coût des emprunts pour financer ce projet est beaucoup plus bas que prévu lors du dépôt de l'Étude d'impact sur l'environnement du Complexe de la Romaine

en janvier 2008. À 6,4¢ le kWh, Hydro-Québec couvre tous ses frais. Tout revenu au-delà de 6,4¢ le kWh (en \$ de 2015) contribue donc de manière positive aux transferts et dividendes qui sont versés au gouvernement du Québec. Ajoutons que ces centrales, qui seront mises en exploitation entre 2014 et 2020, produiront pendant plus de 50 ans, voire probablement 100 ans.

Le coût de 9 à 10¢ le kWh, qui est souvent évoqué pour ce projet, correspondait à des paramètres financiers établis en 2007. Il incluait aussi les redevances hydrauliques versées à notre actionnaire et la marge bénéficiaire anticipée sur le projet (rendement financier de 12 %). Dans les faits, les coûts d'emprunt constatés à ce jour sont considérablement plus bas et la marge bénéficiaire doit être exclue s'il est question d'établir le seuil de prix à partir duquel le projet contribue à accroître la rentabilité d'Hydro-Québec.

Pour mettre les choses en perspective, le prix de départ du contrat récemment signé avec le Vermont est de 5,8 ¢ US le kWh en 2012. Ce prix évoluera par la suite en fonction du marché. Il est donc inapproprié de parler, comme certains analystes le font, d'un prix fixe de 5,5 ¢ le kWh au cours des 25 années suivantes. Hydro-Québec est tout à fait confiante que le prix augmentera graduellement durant les 25 ans du contrat, et dépassera rapidement le coût de 6,4¢ le kWh du projet de la Romaine.

Le projet de la Romaine présente plusieurs autres volets intéressants. Par exemple, Hydro-Québec a négocié un Plan spécial de récupération des peuplements marchands de résineux avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). Ainsi, plus de 60 % du volume des bois marchands résineux sera récupéré, selon les critères d'exploitabilité du MRNF. Quant aux feuillus coupés sur le site de la Romaine, ils servent à produire du bois de chauffage pour la population de Havre-Saint-Pierre et les communautés avoisinantes.

L'hydroélectricité est notre énergie de base. C'est l'énergie de notre géographie. Les sites occupés par les emprises de lignes et les réservoirs d'Hydro-Québec sont des écosystèmes bien vivants. Les pays qui ont un potentiel hydroélectrique comparable au nôtre (comme la Norvège) continuent de favoriser le développement hydroélectrique, comme au Québec. C'est une mission à laquelle s'emploie Hydro-Québec avec fierté.

Nous espérons que ces informations vous seront utiles dans la suite de vos réflexions sur le sujet.

--30--

Marc-Brian Chamberland
Directeur communication d'entreprise

